

## **Grand Chef Konrad Sioui**

### **Notes de l'allocution prononcée le 1<sup>er</sup> novembre 2017 à l'occasion de la Commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire du décès de René Lévesque organisée par la Fondation René-Lévesque à l'Écomusée du fier monde**

Peu de gens connaissent l'intérêt de René Lévesque pour les questions autochtones. Peu de gens savent à quel point il a marqué les relations Québec-Premières Nations.

L'expression « de Nation à Nation » que l'on entend de plus en plus vient d'ailleurs de lui. C'est à lui qu'on doit la création du Secrétariat aux affaires autochtones (SAGMAI à l'époque - 1978).

Signe de l'importance qu'il accorde aux questions autochtones, il décide que celles-ci doivent relever de lui-même, du Premier ministre, plutôt que d'un ministre délégué.

Les principaux éléments de la politique autochtone du Québec viennent de lui : les 15 Principes de 1983 sur les relations Québec-Autochtones et la Motion de l'Assemblée nationale de 1985 qui reconnaît que les peuples autochtones forment des Nations distinctes.

Peu de gens se rappellent aussi que René Lévesque a accepté de participer, après de le rapatriement de 1982, à des rondes constitutionnelles, malgré son refus à accepter la nouvelle constitution de Pierre-Elliott Trudeau, lorsque ces rencontres portaient sur les questions autochtones. Il n'y allait pas seul, mais accompagné de Chefs des Premières Nations, dont celui de Wendake, le Grand Chef Max Gros-Louis.

Lors d'une de ces conférences constitutionnelles, il a même cédé son droit de parole à Mary Two-Axe Early, une militante mohawk pour le droit des femmes autochtones. Aucune autre

province n'adopte une attitude semblable et cette rencontre constitue un grand moment dans l'évolution des rapports entre les autochtones et le gouvernement du Québec.

Je me rappelle du conseil qu'il avait alors formulé à l'égard des Chefs autochtones : « ne vous laissez pas distraire par les avocasseries; votre relation avec le gouvernement est avant tout de nature politique »

Il reconnaissait à nos peuples le même droit à l'autodétermination auquel il aspirait pour les Québécois.

L'héritage de René Lévesque dans les relations Québec-Premières Nations est donc important. Mais, il est malheureusement inachevé. Même 30 ans après sa mort, aucun autre politicien n'a réussi à ramener la nature de nos relations au même niveau que lui.

Sa résolution de mars 1985 annonçait notamment l'établissement d'un « forum parlementaire permanent » destiné à permettre aux nations «de faire connaître leurs droits, leurs aspirations et leurs besoins ». Ce Forum n'a jamais vu le jour.

Il reste maintenant à souhaiter que la vision de René Lévesque puisse un jour se concrétiser et que l'on puisse établir de véritables relations de Nation à Nation. La Nation Huronne-Wendat est prête !

Merci pour l'invitation, merci pour votre écoute et... merci René !

*Le texte lu fait foi*